



TCHAD

21 mars 2005

NOTE SUR LES OPÉRATIONS DE LUTTE

Financement

- Le Tchad est appuyé par 21 projets FAO, nationaux ou régionaux, de lutte antiacridienne. Ces projets sont financés par la Commission Européenne, la France, le Japon, les Pays-Bas, le Programme de la Coopération technique de la FAO, le Royaume-Uni, la Banque Africaine de Développement, le Fonds International pour le Développement Agricole, l'Allemagne, le Canada, la Norvège, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, l'Australie, la Banque Islamique de Développement et la République Tchèque.
- Les projets d'appui à la lutte antiacridienne actuellement en cours prévoient, pour le Tchad, une allocation budgétaire de 5 millions \$ E.-U. A ce jour, une assistance d'une valeur de 1,6 million \$ E.-U. a été fournie au pays.
- Le reliquat de l'allocation budgétaire (3,4 millions \$ E.-U.) est affecté à la préparation et à la mise en œuvre d'opérations de prospection et de lutte pour la campagne 2005.

Assistance fournie par la FAO

- **Ressources humaines:** l'assistance fournie par la FAO au Gouvernement du Tchad s'est traduite par l'affectation d'un consultant international logisticien, spécialiste des aéronefs, du 7 septembre au 4 décembre 2004, pour un coût de 49 420 \$ E.-U.
- **Pesticides:** 65 000 litres de pesticides, équivalant à 457 419 \$ E.-U., ont été livrés au pays.
- **Aéronefs:** un avion a été envoyé à N'Djamena le 24 octobre 2004 en vue d'effectuer des opérations de prospection et d'épandage; il a totalisé 48 heures de vol pour une valeur de 136 144 \$ E.-U. Le 21 novembre 2004, cet aéronef a été re-localisé au Niger où il a poursuivi ses activités. Le coût des opérations au Niger représente 220 000 \$ E.-U.
- **Équipement:** des pulvérisateurs, pour une valeur de 56 430 \$ E.-U., des moyens de communication, pour une valeur de 58 007 \$ E.-U., et trois véhicules, pour une valeur de 67 518 \$ E.-U., ont été livrés au pays.

Formation

1. Formation sur les principaux thèmes relatifs à la gestion du Criquet pèlerin

Un programme de formation en deux étapes, aux niveaux régional et national, a été validé lors de la Session extraordinaire du Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC), tenue à Rome du 29 novembre au 2 décembre 2004.

Ce programme bénéficiera aux pays dits de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), aux pays limitrophes précocement concernés par les infestations (Burkina Faso, Cap-Vert et Sénégal) et aux pays du Circuit Sud (Gambie, Guinée et Guinée Bissau) et se présente comme indiqué ci-dessous.

Première étape - formation des formateurs (niveau régional)

La formation régionale, d'une durée de 3 semaines et demie, sera organisée du 14 mars au 5 avril 2005 au centre ICRISAT (*International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics*) de Niamey, Niger. Cette formation sera dispensée par une équipe d'experts internationaux et régionaux. Un total de 21 participants assiste à la session régionale 20 venant d'Afrique de l'Ouest, et un de Djibouti. Le Tchad sera représenté par trois stagiaires/formateurs.

Les principaux thèmes couverts au cours de cette formation régionale sont :

- la bio-écologie et la dynamique des populations de Criquet pèlerin ;
- la prospection et le traitement de l'information ;
- la lutte anti-acridienne : produits et équipements de pulvérisation ;
- l'éco-toxicité et la réduction des risques pour l'homme et l'environnement ;
- la gestion des campagnes de traitement, ainsi que les méthodes de transfert des connaissances.

Au terme de cette formation régionale, chaque stagiaire/formateur devra présenter le plan de formation qu'il mettra en œuvre de retour au Tchad.

Seconde étape - formations nationales

De retour au Tchad, chacun des trois stagiaires/formateurs devra organiser trois formations nationales auxquelles participera un total de 30 stagiaires. Ces formations seront thématiques et devront être terminées avant le début théorique de la prochaine campagne estivale, soit juillet 2005. Des consultants internationaux spécialisés dans les différents

domaines dispensés durant la formation régionale seront déployés, si besoin, afin de les assister, en qualité de personnes ressources.

Ces deux étapes de formation, régionale et nationale, bénéficient déjà d'un financement. D'autres formations pourraient être organisées en fonction des besoins et des fonds disponibles.

2. Formation sur la qualité des traitements

Une session de formation régionale sur le contrôle de la qualité des traitements antiacridiens en vue de minimiser leur impact sur la santé humaine et l'environnement se tiendra en Mauritanie du 13 au 23 avril prochain. La formation aura lieu en Akjoujt, au centre de recherche et de formation du Centre de lutte antiacridienne (CLAA).

Cette formation régionale s'adresse à des stagiaires/formateurs médecins, infirmiers, environnementalistes et techniciens supérieurs de la lutte antiacridienne d'Afrique de l'Ouest qui, au terme de cette formation, mettront en œuvre les acquis dans leurs pays respectifs.

Les organismes participants sont : le CLAA, la Fondation CERES-Locustox, basée à Dakar et spécialiste des effets des pesticides sur la santé humaine et l'environnement et le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO) de la FAO.

Planification future – campagne estivale 2005

Achat d'équipements

Les autorités du Tchad ont fait part à la FAO de leurs besoins en vue de la préparation de la campagne 2005. Le processus d'achat des équipements a été initié et comprend, entre autres, un ordinateur pour le chargé de l'information, des pulvérisateurs à monter sur véhicule, des pulvérisateurs manuels, des atomiseurs à dos, divers équipements de communication, des vêtements de protection, des motopompes et un groupe électrogène.

En ce qui concerne les pesticides, le stock actuel dans le pays (120 000 litres) est considéré par la FAO comme suffisant pour faire face à toute éventualité en début de campagne. Il n'est donc pas jugé opportun, à ce stade, d'augmenter les quantités de pesticides ce qui, par ailleurs, risquerait de poser des problèmes de stockage et de générer, à terme, des impacts sur l'environnement. Cependant, des pesticides pourront être acquis dans les plus brefs délais par le Siège de la FAO en fonction de l'évolution de la situation acridienne. En tout état de cause, des estimations plus quantitatives pourront être émises vers fin avril, quand la reproduction printanière sera en cours et évaluée dans les pays d'Afrique du Nord-Ouest.

Environnement

Un plan d'action national d'élimination des fûts vides et de gestion des stocks de pesticides a été préparé par la FAO en collaboration avec les autorités nationales concernées de 5 pays de la région du Sahel, dont le Tchad. Depuis janvier 2005, ce plan national est en exécution en Mauritanie et au Sénégal. Il vient d'être initié au Mali, au Niger et plus récemment au Tchad (uniquement en ce qui concerne la gestion des fûts vides). Les activités de ce programme portent essentiellement : (1) sur la collecte de tous les fûts de pesticide vides avant de procéder à leur lavage et recyclage, et (2) la gestion des stocks et le contrôle de la qualité des formulations de pesticides reçus lors de la campagne 2004.

Une campagne de sensibilisation menée par les ONGs nationales des 5 pays, et appuyée par les médias nationaux, a été initiée. Ces activités visent à faire prendre conscience aux populations rurales des incidences négatives de l'utilisation des fûts de pesticides vides. Les équipements nécessaires pour mener les activités et l'encadrement technique sont fournis par la FAO en collaboration avec les autorités nationales concernées par les activités de lutte antiacridienne.